



Adresse : 6556, 26<sup>e</sup> Avenue

## Point sur la situation dans votre immeuble

Nous étions chez vous le 15 novembre pour vous rencontrer.

Nous avons fait le point sur :

- la présence de fourmis dans votre immeuble;
- le relogement de certains résidents lié à la présence de moisissure.

### Présence de fourmis

Il y a beaucoup de fourmis dans le bâtiment. La fourmi est un insecte difficile à éliminer

**Les traitements sont très longs et peuvent prendre plusieurs mois.**

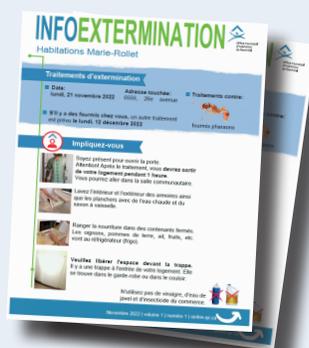
Vous nous avez dit qu'il y avait des fourmis dans plusieurs logements. Par contre, seulement 9 locataires nous avaient appelés.

Nous traitons ces 9 logements depuis plusieurs semaines. Nous traitons aussi les espaces communs : les corridors, la buanderie et la salle communautaire.

Il est important de nous appeler au 514 872-6646 dès que vous voyez des fourmis ou un autre insecte nuisible. Les insectes se reproduisent vite. Veuillez noter que les **inspections et les traitements sont gratuits et obligatoires.**

Depuis le 21 novembre, nous **inspectons et traitons tous les logements et les espaces communs** : les corridors, la buanderie et la salle communautaire **pour avoir un portrait exact de la situation.** À ce jour, nous avons découvert qu'il y avait des fourmis dans plusieurs logements.

Nous ferons les suivis dans l'Infoextermination.



## Relogement temporaire, au besoin seulement

En 2019, nous avons confirmé la présence de moisissures dans les murs extérieurs de votre immeuble.

Un projet de travaux majeurs a été lancé.

En 2020-2021, nous avons reçu moins d'argent que prévu. Nous n'avons donc pas pu rénover votre immeuble.

Nous ne pouvons pas encore dire à quel moment les travaux auront lieu. Il n'y a pas de travaux prévus avant 2025.



### En attendant les travaux

Si vous avez des **problèmes de santé** qui peuvent être liés à la présence de moisissures :

1. Consultez votre **médecin** pour recevoir les traitements appropriés.
2. Communiquez avec votre **agent de liaison** pour l'aviser.
3. Un relogement temporaire sera envisagé pour vous.
4. Nous allons :
  - vous donner toutes les informations nécessaires;
  - vous offrir un nouveau logement dans notre parc HLM;
  - payer certains frais liés à ce déménagement;
  - vous accompagner tout au long du processus.

### Les autres résidents peuvent rester dans leur logement.

Pour l'instant, nous ne prévoyons pas un relogement de tous les résidents. Nous suivrons l'évolution de l'état de l'immeuble et de la présence de moisissures.

Vous serez avisé, si la situation change et qu'un relogement de tous les résidents devient nécessaire.

## Symptômes liés à la présence de moisissures

Surveillez l'apparition de symptômes.

- Les symptômes sont semblables à ceux des allergies :
  - irritation des yeux, du nez et de la gorge;
  - écoulement du nez et congestion des sinus;
  - asthme et infections sous forme de sinusite ou de bronchite.
- Certaines personnes peuvent développer des problèmes de santé, mais pas toutes.

## Assurez une bonne aération de votre logement

- Ne bloquez jamais les grilles de ventilation.
- Faites fonctionner la hotte de cuisine et le ventilateur de la salle de bain.
- Nettoyez ou remplacez régulièrement les filtres de votre hotte de cuisine.
- Nettoyez régulièrement la grille du ventilateur de la salle de bain.
- Aérez votre logement en ouvrant les fenêtres, lorsque la météo le permet.
- Signalez rapidement tout dégât d'eau à notre centre d'appels.

## Merci pour votre patience et votre collaboration !



### Des questions concernant ce projet?

**CHRISTIAN-ALEXANDRE HUNEAULT** Agent de liaison  
514 868-3077 | [christianalexandre.huneault@omhm.qc.ca](mailto:christianalexandre.huneault@omhm.qc.ca)

### Travaux réalisés par :



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

### Travaux financés par :



Communauté métropolitaine  
de Montréal



Société  
d'habitation  
Québec